



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 juillet 2019

N°2019-07-18

Présents : Mmes M. G. DOUBLET - D. COTTET - R. BOSSON - M. BRIFFAUD - P. BURNIER - C. SCHNEIDER
– J. CREDOZ - MC. BALSAT - E. FEVRIER - JM. COMBETTE - G. LYONNET – B. DONSIMONI – A. BARATAY
– M. WIRTH - C. MOUCHET – K. AILLAUD - S. BONNARD - F. SOUFFLET – A. ZAMENGO

Absents excusés : G. LEONE DE MAGISTRIS

Procurations : JM. PEUTET à C. MOUCHET - B. SOFI à MC. BALSAT, F. MOUCHET à P. BURNIER

Assiste : W. GARCIA

Monsieur le Maire a ouvert la séance à 19h00.

1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 09 mai 2019

Approuvé à l'unanimité.

2 – Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

M. Kris AILLAUD

3 – Informations, actualités sur commissions communales, intercommunales, structures intercommunales.

3.1 Mme. D. COTTET : propose de faire un point sur l'avancée du PLU lors du débat entourant les délibérations qui seront soumises au vote ce soir.

3.2 M. R. BOSSON : informe que l'entreprise Mugnier est intervenue :

- * à la MJC pour l'installation du nouveau chauffage ;
- * au BMF pour la distribution électrique du prochain défibrillateur qui sera mis en place dans l'été par les services techniques ;
- * au BMF pour le dédoublement des commandes d'éclairages des salles et le pilotage de la sono ;
- * à l'école maternelle pour la pose des prises électriques supplémentaires demandées par la directrice.

M. R. BOSSON : indique que les travaux de faux-plafond et d'électricité dans la salle communale sont achevés.

M. R. BOSSON : indique également que l'entreprise EOLYA à débarrasser la sous-station de la maternelle de l'ancienne panoplie de distribution de chaleur. Les services techniques peindront les murs la semaine prochaine.

M. R. BOSSON : rappelle que les travaux de pose de cloison à la MJC sont prévus semaine prochaine et qu'ils seront exécutés par les services techniques.

M. R. BOSSON : informe que la porte des WC publics est commandée et son changement devrait être réalisé sous peu.

M. R. BOSSON : présent aux réunions de chantier de la sécurisation de la RD15 rassure sur le bon avancement des travaux.

Il est toutefois constaté un manque de respect de la signalisation de la part des usagers.

Le « café gourmand » s'est manifesté et considère que ces travaux nuisent au bon fonctionnement de son établissement.

M. le Maire et M. R. BOSSON : lui ont fait réponse.

Mme. MC. BALSAT : demande que la police intercommunale intervienne.

Solliciter la présence de la police. DST

M. R. BOSSON : rappelle que le commencement des travaux d'assainissement de la route des Tattes (1^{ère} tranche) est prévu au cours du premier trimestre 2020. Le chemin du Carré et le chemin de Vers Bosson (jusqu'à la colonie italienne).

M. R. BOSSON : confirme que les travaux d'assainissement de la route des Tattes (2^{ème} tranche) sont envisagés pour 2021. Il est prévu un écoulement gravitaire en direction de la placette en bout des Tattes où sera implanté un poste de refoulement qui renverra les effluents dans la colonne principale. Une étude est menée par Annemasse-Agglo afin de favoriser les raccordements gravitaires de chaque habitation concernée.

Afin d'implanter le poste de refoulement, Annemasse-Agglo devra acquérir environ 100m² de terrain. La commune vendrait ou échangerait contre travaux supplémentaires une partie de la placette.

M. R. BOSSON : indique que le marquage de la « chaussée à voie centrale banalisée » de la mairie au stade sera réalisé la première semaine d'août pour un montant d'environ 12 000€.

Un arrêté de limite d'agglomération sera pris par M. le Maire et transmis au conseil départemental. DGS – Service technique

M. A. BARATAY : évoque la possibilité d'un marquage renforcé aux intersections afin d'alerter les automobilistes.

Des solutions seront proposées. DST

M. A. BARATAY : demande aussi à ce qu'un passage piétons soit matérialisé à proximité de l'arrêt de transport en commun de la MJC sis sur la RD15.

M. C. MOUCHET : signale la détérioration du grillage proche de l'école maternelle.

Programmer une intervention des services techniques. DST

M. R. BOSSON : informe que les arbres à proximité de l'école maternelle et de la salle de sieste ont été enlevés.

M. A. BARATAY : demande confirmation des envois de courrier aux personnes dont les haies dépassent sur le domaine public.

Les courriers ont tous été envoyés.

Mme. MC. BALSAT : attire l'attention sur l'arbre situé en haut du chemin de Méran.

Mme. D. COTTET : propose de le faire abattre.

Mme. MC. BALSAT : signale aussi des arbres devenant dangereux chemin de Vers Bosson.

Rechercher les propriétaires et les en informer par courrier. Sylvie

3.3 M. C. SCHNEIDER : informe que les « BullDogs » n'ont pas repris contact avec lui afin de clarifier leur situation et rappelle qu'ils ont jusqu'au 31 juillet. Passé ce délai un courrier leur sera envoyé leur signifiant la fin de mise à disposition des équipements sportifs communaux.

Préparer le courrier. Sylvie

3.4 Mme P. BURNIER : présente une demande de location de la salle communale pour le samedi 21 septembre.

La demande est acceptée.

3.5 M. A. BARATAY : demande de réfléchir à l'installation de banc dans la commune et notamment sur le trajet entre la boulangerie et la mairie.

M. le Maire : propose que la commission Développement Durable étudie ce point.

M. A. BARATAY : souligne la présence d'arbre en sommet de talus et souhaiterait qu'une attention particulière soit portée à leur maintien.

3.6 Mme. MC. BALSAT : signale un apport conséquent de matériaux inertes à la ferme Lecoq.
Mme. D. COTTET : rappelle que cette affaire est suivie par la police intercommunale et la DDT (Direction Départementale des Territoires).

3.7 M. le Maire : propose que durant l'été se tienne une réunion de municipalité le jeudi 08 août à 18h30 afin de suivre les affaires en cours ; et notamment le renouvellement du marché public de fournitures de repas scolaires. Une autre municipalité pourrait également être programmée le jeudi 29 août.
La proposition est acceptée.

M. le Maire : indique avoir reçu une invitation de la commune d'Anières pour la fête nationale suisse.

M. le Maire : indique que le service de voirie d'Annemasse-Agglomération en coopération avec les services techniques communaux ont mis en place l'itinéraire de déviation (côté France) pour les travaux de Jussy.

3.8 M. le Maire : suite à une interrogation de M. A. BARATAY confirme que l'enveloppe de subventions attribuée aux projets transfrontaliers a été revue à la hausse. Toutefois, seuls les projets retenus en bénéficieront. Est à l'étude la création d'un fond de financement alimenté par les fonds frontaliers et les impôts suisses retenus à la source, un montant de 20 millions d'euros serait envisageable.

M. le Maire : informe, que pour la première fois, un parti politique suisse : le PDC (parti démocrate-chrétien), soutient le projet de création du Grand-Genève.

M. le Maire : précise que le tram est financé pour 1/3 par le conseil départemental, 1/3 par Annemasse-Agglomération et 1/3 par le Grand-Genève.

M. S. BONNARD : demande la date de mise en fonction du tram. Septembre ou décembre ?

M. le Maire : rappelle que le tram sera opérationnel en septembre mais devra être testé durant 2 mois avant sa mise à disposition du public.

M. le Maire : a rencontré cet après-midi Léman-Bleu. La diffusion de la RTS sera assurée par leur biais. L'émetteur du Salève, malgré ses imperfections, diffusera l'intégralité des programmes de la chaîne. Des études techniques sont menées pour améliorer la diffusion.

4 – Délégation de signature à M. le Maire

Néant

5 – AA: charte de dérogation scolaire

M. le Maire : indique que la charte reste inchangée.

6 – Procédure d'expulsion de locataires d'un logement communal

Favorable à l'unanimité.

7 – Approbation du plan de financement du SYANE pour les travaux de sécurisation de la RD 15

Favorable à l'unanimité.

8 – Intégration de logements abordables dans une opération immobilière

Favorable à l'unanimité.

9 – Arrêt du projet de révision allégé du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Favorable à l'unanimité.

10 – Modalité de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du PLU

Favorable à l'unanimité.

11 – Acquisition immobilière à l'amiable « la Plantaz » 1^{ère} partie
Favorable à l'unanimité.

12 – Vente immobilière à l'amiable « Champ du Carré »
Favorable à l'unanimité.

13 – Acquisition immobilière à l'amiable « la Plantaz » 2^{ème} partie
Favorable à l'unanimité.

14 – Porter à connaissance au conseil municipal
Néant

15 – Questions diverses

Mme. MC. BALSAT : souligne la présence d'un scooter détérioré le long du Foron.
Prévenir le SM3A. *DST*

M. A. BARATAY : demande si le SIDEFAGE a répondu au courrier quant aux demandes de précisions sur leurs filières de recyclages
Aucune réponse à ce jour. Les relancer mi-août si nécessaire. *DGS*

M. JM. COMBETTE : demande si les potelets détériorés dans Terret seront changés.
Programmer la pose. *DST*

M. C. SCHNEIDER : rappelle qu'il avait été demandé l'attache d'un acousticien afin de travailler au problème de nuisances sonores lors des locations de la salle du Balcon.
Acousticien à contacter. *DST*

M. le Maire : informe qu'une étude est en cours à Annemasse-Agglomération pour l'installation de la police intercommunale à Saint Cergues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 : 30

M. le secrétaire de séance
M. Kris AILLAUD



M. Le Maire
M. Gabriel DOUBLET

